

-----  
MINISTÈRE DU PLAN  
-----

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE  
(ANSD)**

## « Avis d'Appel d'Offres »

**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)  
AAO N°03/AOO/ANSD/2013**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les quotidiens « le SOLEIL » et l'Observateur du 23 et 24 Janvier 2013
2. L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a obtenu des crédits budgétaires du gouvernement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché N°03/AOO/ANSD/2013 relatif à **l'Assurance maladie du personnel de l'ANSD pour l'année 2014.**
3. L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **une couverture d'Assurance Maladie Groupe.**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Mr El Hadji Malick DIAME**, responsable désigné du marché à l'adresse mentionnée ci-après Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Rocade Fann Bel-Air Colobane -Dakar de 8H à 17 H tous les jours ouvrables.
6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- *Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation des biens ou de règlement judiciaire ;*
- *Des attestations justifiant qu'il satisfait à ses obligations à l'égard de :*
  - *La Caisse Sécurité Sociale (C.S.S) ;*
  - *de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) ;*
  - *de l'Inspection Régionale du Travail de Dakar ;*
  - *et des Services de recouvrement fiscaux (quitus fiscal) ;*
- *Une déclaration attestant qu'il a pris connaissance des dispositions de la charte d'éthique et de transparence en matière de marchés publics et qu'il s'engage à les respecter.*

- *Présenter au moins deux (2) attestations d'exécution d'un contrat d'assurance maladie groupe au Sénégal au cours des cinq dernières années précédant le présent appel d'offres ; ce contrat doit avoir couvert une population égale à au moins 1000 personnes. Les contrats fournis doivent renseigner sur l'étendue, le montant des primes et des prestations remboursées durant un nombre d'années à spécifier ; en outre, il faudra fournir la liste nominative et les coordonnées des principaux clients.*
- *Présenter la liste certifiée des structures prestataires de service notamment les pharmacies, les médecins spécialistes, les hôpitaux, les cliniques, les laboratoires d'analyse et de radio ;*
- *Justifier d'une couverture de réassurance et produire à cet effet trois (3) attestations au moins de réassureurs et leurs quote part ;*
- *Produire une attestation de capacité financière justifiant que le soumissionnaire a accès ou à sa disposition des facilités de crédit d'un montant égal au moins à quatre cent millions (400 000 000) francs CFA ;*
- *Justifier au moyen d'états financiers certifiés d'une marge de solvabilité minimale et celle disponible pour les exercices 2010, 2011 et 2012.*
- *L'attestation justifiant le paiement des redevances de réglementation exigibles au titre des marchés de l'exercice précédent.*

7. Le dossier d'appel d'offres complet peut être obtenu en en formulant une demande écrite au Directeur Général à l'adresse mentionnée ci-après Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, sise à Rocate Fann Bel-Air Cerf-volant, Dakar contre un paiement de 25.000 F CFA non remboursable **de 8H à 17 H tous les jours ouvrables.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **ANSD**, Rocate Fann Bel-Air Cerf-volant-Dakar, à la **Cellule de passation des marchés**, au Secrétariat du Directeur Général Adjoint, **7<sup>ème</sup> étage, au plus tard le vendredi 14 février 2014 à 09H30.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**, Rocate Fann Bel-Air Cerf-volant -Dakar, **le vendredi 14 février 2014 à 09H30.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Trois millions de francs CFA (3.000.000 F CFA) valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres ;

11. Les offres devront être valables pendant un délai minimum Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date de soumission pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

15 JAN 2014

